

# Flash-info

Avril 2019 | Volume 20, numéro 1

## Portrait des nouveaux retraités au Québec et ailleurs au Canada de 2009 à 2018

Par Luc Cloutier-Villeneuve

Selon l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada, le nombre annuel moyen de départs à la retraite au Québec, chez les personnes ayant occupé un emploi durant la dernière année, se situe aux alentours de 50 000 depuis les 10 dernières années. Ainsi, durant cette période, ce sont plus d'un demi-million de personnes qui ont déclaré s'être retirées du marché du travail en raison de la prise de la retraite<sup>1</sup>. Dans un contexte de croissance du nombre de postes vacants au Québec, lequel a dépassé les 100 000 au deuxième trimestre de 2018<sup>2</sup>, la prise de la retraite, et son contraire, la poursuite de la vie active, sont des thèmes de grande actualité.

Qui sont ces nouveaux retraités? Leur composition change-t-elle au fil du temps? Observe-t-on une tendance à prendre sa retraite plus tardivement ou plus hâtivement? Enfin, comment le Québec se compare-t-il avec les principales autres régions canadiennes? Le présent article, qui s'appuie sur les données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, apporte des réponses à ces questions.

Ce texte est divisé en trois parties. On se penche, dans un premier temps, sur l'évolution du nombre de nouveaux retraités au Québec entre 2009 et 2018. Des données selon le sexe et le groupe d'âge sont présentées. Ensuite, on s'intéresse à

la répartition des nouveaux retraités au Québec selon diverses caractéristiques sur deux périodes : 2009-2013 et 2014-2018. L'objectif ici est de voir si l'on observe des changements dans la composition des nouveaux retraités. Enfin, dans la dernière section, on

compare l'âge de la prise de retraite au Québec, en Ontario et dans les provinces de l'Ouest regroupées<sup>3</sup> selon diverses caractéristiques.

1. Le fait pour une personne d'avoir indiqué s'être retirée du marché du travail au moment de l'enquête ne signifie pas pour autant qu'elle n'y est pas retournée par la suite. L'analyse porte ici seulement sur les personnes s'étant déclarées inactives au moment de l'enquête en raison de la prise de la retraite.
2. Marc-André DEMERS (2018), « Portrait des postes vacants au Québec au deuxième trimestre de 2018 », *Flash-info*, [En ligne], vol. 19, n°3, novembre, Institut de la statistique du Québec, p. 1-12. [[www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/bulletins/flash-info-201811.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/bulletins/flash-info-201811.pdf)].
3. Le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont été regroupés afin que la qualité des données soit assurée. En raison de la faible qualité des données, les résultats pour les provinces atlantiques ne sont pas présentés.

## Le nombre de nouveaux retraités suit une tendance à la hausse

En raison du vieillissement de la population qui affecte la main-d'œuvre, le Québec connaît une croissance du nombre

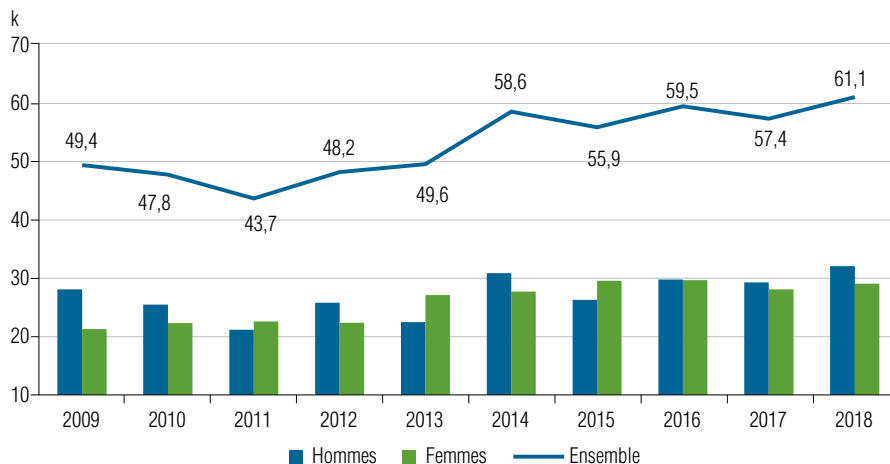
annuel de départs à la retraite depuis un certain nombre d'années (figure 1). Ainsi, en 2018, environ 60 000 personnes ont indiqué être parties à la retraite<sup>4</sup>. Ce nombre est plus élevé que celui observé en 2011, quand environ 44 000

personnes avaient fait de même. Sur la figure 1, on note que depuis cette année-là, le nombre de nouveaux retraités affiche une tendance à la hausse.

Historiquement, le nombre de personnes nouvellement retraitées a toujours été plus important chez les hommes que chez les femmes en raison de la moindre participation de ces dernières au marché du travail. Toutefois, depuis les années 2000, les écarts entre les sexes se sont grandement réduits (données non présentées), et l'on peut voir sur la figure 1 qu'ils sont très peu marqués à partir de 2010.

Figure 1

### Nombre de nouveaux retraités, Québec, 2009-2018



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## Nouveaux retraités ou nouveaux bénéficiaires ?

Les données de l'EPA sur le nombre de départs à la retraite chez les personnes ayant occupé un emploi durant la dernière année mènent à une sous-estimation du nombre réel de nouveaux retraités. Cette sous-estimation est due au fait que les personnes ayant invoqué des raisons autres que la prise de la retraite pour expliquer leur retrait du marché du travail, notamment une mise à pied permanente, finissent par devenir des retraités qui ne sont pas dénombrés dans l'EPA. Par exemple, de 2009 à 2013, le nombre de personnes ayant quitté leur emploi en raison de la prise de la retraite se fixe à 238 700 au Québec selon l'EPA. Or, selon les données de Retraite Québec<sup>1</sup>, le nombre de nouveaux bénéficiaires de rentes de retraite de 2009 à 2013 est de 485 000 personnes. Pour cette période, l'EPA pourrait sous-estimer d'environ 50 % le nombre réel de nouveaux retraités.

Notons qu'on ne peut comparer les données de l'EPA avec celles de Retraite Québec pour une période plus récente en raison du fait que, depuis 2014, les personnes âgées de 60 ans et plus peuvent recevoir des rentes tout en étant sur le marché du travail. Ainsi, il existe une différence conceptuelle dans la mesure du nombre de retraités. L'EPA mesure le nombre de personnes ayant invoqué la prise de la retraite comme motif d'inactivité, tandis que Retraite Québec mesure le nombre de personnes (bénéficiaires) ayant fait une demande de rente de retraite, peu importe leur statut d'activité au regard du marché du travail.

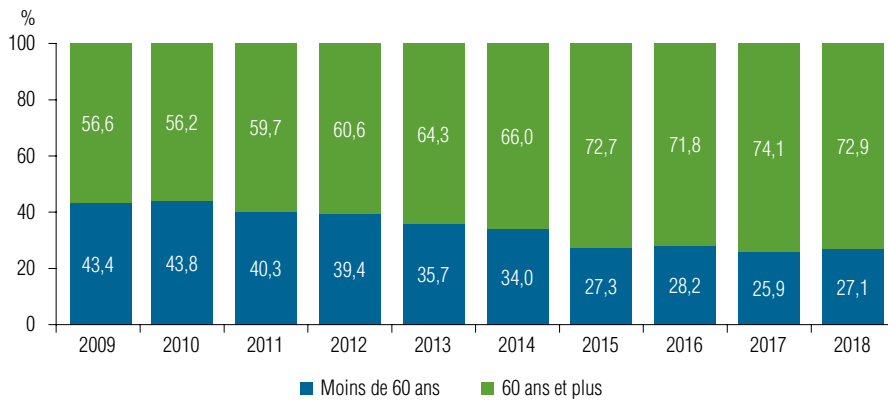
Si l'on tient compte à la fois du nombre de retraités et du nombre de personnes de 55 ans et plus mises à pied de façon permanente mesurés par l'EPA pour la période 2009-2013, on dénombre en tout environ 478 000 personnes. Ce nombre est légèrement inférieur à celui des nouveaux bénéficiaires de rentes de retraite estimé par Retraite Québec (485 000). Bien qu'il ne soit pas possible de savoir à quel moment les personnes mises à pied de façon permanente ont pris leur retraite, on peut supposer raisonnablement qu'un bon nombre d'entre elles l'ont fait entre les années 2009-2013, de façon volontaire ou non. Une analyse à la fin de l'article montre l'effet de la prise en compte des mises à pied permanentes sur la composition des nouveaux retraités.

1. RETRAITE QUÉBEC (2018), *Statistiques 2017 – Régime de rentes du Québec*, [En ligne], Québec, 93 p. [[www.rrq.gouv.qc.ca/fr/services/publications/statistiques/regime\\_rentes/Pages/statistiques.aspx](http://www.rrq.gouv.qc.ca/fr/services/publications/statistiques/regime_rentes/Pages/statistiques.aspx)].

4. Comme nous l'indiquons dans l'encadré qui suit, l'EPA sous-estime le nombre de nouveaux retraités.

Figure 2

**Répartition des nouveaux retraités selon la tranche d'âge, Québec, 2009-2018**



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2018.  
Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

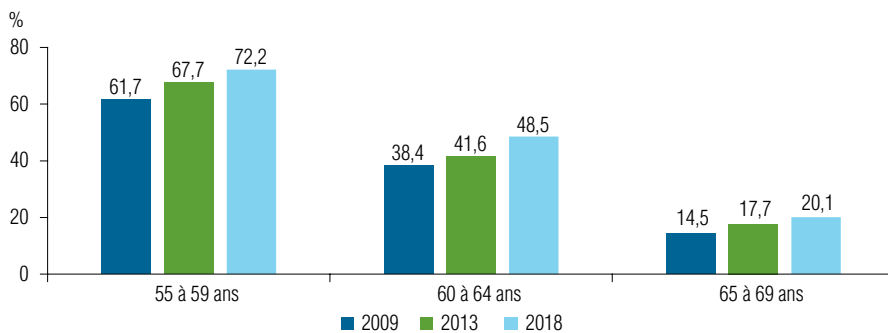
**Une prise de la retraite plus tardive combinée à une présence accrue dans l'emploi**

On peut se demander si, au cours des 10 dernières années, les personnes en emploi ont changé leur comportement à l'égard de la retraite : l'ont-ils prise plus tard ? La figure 2 indique que les Québécois prennent effectivement leur retraite plus tardivement. Ainsi, la part des personnes de moins de 60 ans qui ont quitté le marché du travail se fixait à environ 43 % en 2009. Or, en 2018, cette part glisse à environ 27 %. On peut voir que la baisse se manifeste progressivement sur la période.

C'est donc dire qu'en 2018, la grande majorité des personnes en emploi, soit près des trois quarts d'entre elles, quitte le marché du travail après 60 ans.

Figure 3

**Taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 69 ans, Québec, 2009, 2013 et 2018**



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2018.  
Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En l'espace de seulement 10 ans, on assiste à un changement profond dans les comportements des Québécois à l'égard de la retraite. En témoignent également les taux d'emploi, c'est-à-dire les proportions de personnes en emploi, chez les travailleurs plus âgés. En effet, comme on peut le voir sur la figure 3, entre 2009 et 2018, le taux d'emploi s'accroît d'environ 10 points de pourcentage chez les personnes âgées de 55 à 64 ans et de près de 6 points de pourcentage chez les 65 à 69 ans. En 2018, la proportion de personnes occupant un emploi était d'environ 72 % chez les 55 à 59 ans. Cette part était d'environ 50 % chez les 60-64 ans, et atteignait les 20 % chez les 65-69 ans. La croissance du taux d'emploi dans ces groupes d'âge depuis les 10 dernières années va donc de pair, entre autres, avec une prise de la retraite plus tardive.

## Les nouveaux retraités de 2014-2018 : plus scolarisés que ceux de 2009-2013

En regardant la répartition des nouveaux retraités sur deux périodes, on peut voir si la composition change au fil du temps pour certaines caractéristiques. Le tableau 1 présente des résultats à cet égard : on y trouve

une comparaison des nouveaux retraités de 2014-2018 avec ceux de 2009-2013 selon diverses caractéristiques.

On remarque qu'il semble y avoir davantage de retraités scolarisés en 2014-2018 qu'en 2009-2013, un résultat qui va de pair avec le rehaussement du niveau d'éducation en général de la main-d'œuvre. La hausse serait de l'ordre d'environ cinq points de

pourcentage entre les deux périodes. Un peu plus de 60 % des retraités de 2014 à 2018 ont fait des études post-secondaires, et cette part s'apparente à celle notée chez les 55 ans et plus en emploi.

Tableau 1

### Répartition des nouveaux retraités selon certaines caractéristiques, Québec, 2009-2013 et 2014-2018

		Nouveaux retraités		Répartition de l'emploi chez les 55 ans et +
		2009-2013	2014-2018	2014-2018
<b>Ensemble</b>	k	238,7	292,5	..
<b>Sexe</b>				
Homme	%	51,6	50,7	55,9
Femme	%	48,4	49,3	44,1
<b>Études</b>				
Postsecondaires partielles ou moins	%	42,3	37,0	40,1
Postsecondaires terminées ou plus	%	57,7	63,0	59,9
<b>Vit avec un conjoint ou une conjointe</b>				
Personne avec conjoint(e)	%	75,5	75,3	71,4
Personne sans conjoint(e)	%	24,5	24,7	28,6
<b>Régime de travail du dernier emploi</b>				
Temps plein (30 h ou plus/semaine)	%	75,8	75,6	77,1
Temps partiel (< 30 h/semaine)	%	24,2	24,4	22,9
<b>Durée du dernier emploi occupé</b>				
Moins de 20 ans	%	38,6	46,4	64,5
20 ans et plus	%	61,4	53,6	35,5
<b>Secteur d'appartenance</b>				
Secteur public	%	42,8	38,2	18,9
Secteur privé/trav. autonomes	%	57,2	61,8	81,1
<b>Industries regroupées</b>				
Services à la population <sup>1</sup>	%	42,2	40,7	25,1
Finance et services professionnels <sup>2</sup>	%	10,0	11,7	13,1
Autres services <sup>3</sup>	%	26,4	27,5	39,5
Secteur des biens <sup>4</sup>	%	21,3	19,9	22,2

.. Ne s'applique pas.

1. Services d'enseignement ; soins de santé et assistance sociale ; et administrations publiques.

2. Finance, assurances, immobilier et location ; et services professionnels, scientifiques et techniques.

3. Serv. aux entreprises, serv. relatifs aux bâtiments et autres serv. de soutien ; commerce ; transport et entreposage ; inform., culture et loisirs ; hébergement et services de restauration ; et autres services.

4. Agriculture ; foresterie, pêche et extraction ; services publics ; construction ; et fabrication.

Note : En raison de données manquantes, la ventilation selon les industries regroupées ne donne pas 100 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Par ailleurs, on note un changement dans la durée du dernier emploi occupé par les nouveaux retraités. En effet, celle-ci apparaît diminuer entre les deux périodes. Ainsi, les nouveaux retraités de 2009-2013 ont indiqué dans une proportion d'un peu plus de 60 % avoir occupé leur dernier emploi pendant 20 ans ou plus. Or, cette part descend à environ 54 % pour le groupe des retraités de 2014-2018.

La proportion de nouveaux retraités ayant occupé leur dernier emploi dans le secteur public semble diminuer de l'ordre d'environ cinq points de pourcentage entre 2009-2013 et 2014-2018. Toutefois, on doit noter qu'environ 40 % des nouveaux retraités de 2014-2018 travaillaient dans le secteur public, alors que la part de ce secteur dans l'emploi total chez les 55 ans et plus est d'environ 20 % pour cette période<sup>5</sup>. Ainsi, entre 2014 et 2018, les nouveaux retraités du secteur public sont deux fois plus nombreux que les 55 ans et plus en emploi dans ce secteur. Ce résultat doit être nuancé en raison de la sous-estimation du nombre réel de retraités par l'EPA, comme nous l'avons indiqué précédemment. Le secteur public est caractérisé par une stabilité d'emploi généralement plus importante que celle offerte dans le secteur privé, ce qui s'explique non seulement par l'existence de la sécurité d'emploi au public, mais aussi par une plus forte présence des régimes de retraite. De ce fait, on peut s'attendre à ce que la prise de la retraite soit plus souvent invoquée comme motif d'inactivité par les anciens employés du secteur public, et donc, que cette dernière soit mieux mesurée par l'EPA. À l'opposé, le secteur privé est composé d'industries où l'emploi atypique (qui se distingue de l'emploi salarié permanent à temps plein) est plus fréquent, ce qui expliquerait pourquoi d'autres raisons sont plus souvent avancées par

les répondants pour justifier leur départ de leur dernier emploi, comme le fait d'avoir subi une mise à pied permanente.

Enfin, le secteur public regroupe les services à la population (services d'enseignement; soins de santé et assistance sociale; et administrations publiques), lesquels comptent une part de nouveaux retraités du même ordre pour 2009-2013 et pour 2014-2018, soit 40 %. Or, ces services comptent pour seulement 25 % de l'emploi des 55 ans et plus. Il y a donc, dans les résultats, une surreprésentation des départs à la retraite dans les services à la population, ce qui pourrait s'expliquer par le sous-dénombrement du nombre réel de retraités par l'EPA.

### Une prise de la retraite plus hâtive au Québec, notamment chez les femmes et les employés du secteur public

Lorsque l'on compare les données pour le Québec avec celles pour le reste du Canada, on constate que, de façon générale, la prise de la retraite demeure toujours plus hâtive chez les travailleurs et les travailleuses de la province (figure 4). Ainsi, durant la période 2014-2018, environ 60 % des nouveaux retraités au Québec ont quitté le marché du travail avant d'avoir 65 ans. La proportion est d'un peu plus de 50 % en Ontario ainsi que dans les provinces de l'Ouest. Un écart d'environ 7 à 8 points de pourcentage sépare le Québec de ces régions. Des données non publiées révèlent toutefois que cet écart se situait à environ 12 points pour la période 2009-2013.

Lorsqu'on regarde certaines caractéristiques des nouveaux retraités en fonction de l'âge de la prise de la retraite, on constate toutefois que ce sont davantage les Québécoises qui prennent leur retraite plus tôt (figure 5). En effet, les deux tiers de ces dernières ont pris leur retraite avant 65 ans, alors que ce sont environ 55 % des Ontariennes qui ont fait

de même, ce qui correspond à un écart de l'ordre de 12 points de pourcentage. L'écart observé entre les femmes du Québec et celles des provinces de l'Ouest est toutefois moindre, soit de l'ordre de 8 points environ.

Chez les hommes, les écarts sont moins prononcés. Ainsi, environ 56 % de ces derniers ont pris leur retraite avant 65 ans au Québec. En comparaison, les proportions se situent aux environs de 49 à 51 % en Ontario et dans les provinces de l'Ouest.

Par ailleurs, les départs à la retraite plus précoces au Québec se produisent chez les travailleurs et travailleuses les plus scolarisés (études postsecondaires terminées). On observe un écart d'environ 10 points de pourcentage entre la province et les deux autres régions comparées (tableau 2). Ils ont également lieu plus tôt chez ceux et celles ayant occupé un emploi à temps plein ou encore ayant occupé un emploi chez le même employeur pendant 20 ans ou plus. Dans ce dernier cas, environ 70 % des nouveaux retraités au Québec ont quitté le marché du travail avant d'avoir 65 ans, alors que la proportion est d'environ 60 % en Ontario et dans les provinces de l'Ouest.

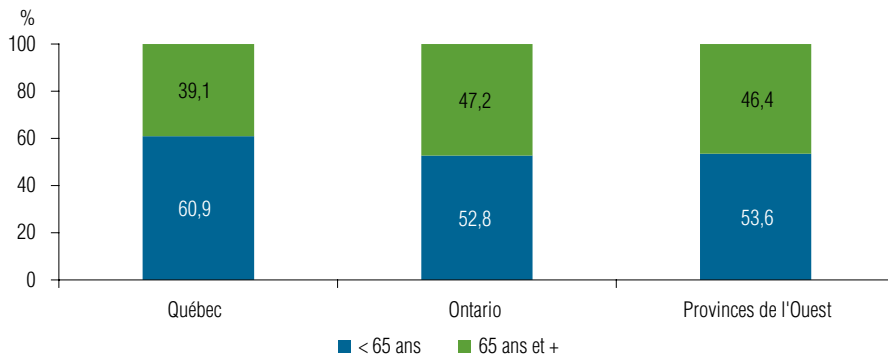
En raison de la présence accrue des régimes de retraite dans le secteur public, il n'est pas surprenant de constater que les départs y sont plus hâtifs, et ce, tant au Québec qu'ailleurs au Canada. Toutefois, cette réalité semble avoir un effet plus marqué sur la prise de la retraite précoce au Québec, où environ 80 % des travailleurs et des travailleuses du secteur public ont quitté leur emploi pour prendre leur retraite avant l'âge de 65 ans. Or, la proportion est d'environ 65 % en Ontario et dans les provinces de l'Ouest<sup>6</sup>. Ce résultat tranche avec celui observé

5. Cette part est identique à celle observée pour la période 2009-2013.

6. Des données non présentées montrent que les employés du secteur public québécois détiennent un peu plus fréquemment une scolarité supérieure (études postsecondaires terminées ou plus) que leurs homologues des autres régions canadiennes. Une scolarité plus élevée est associée à des prises de retraite plus hâtives au Québec qu'ailleurs au Canada, ce qui pourrait expliquer une partie de la différence observée.

Figure 4

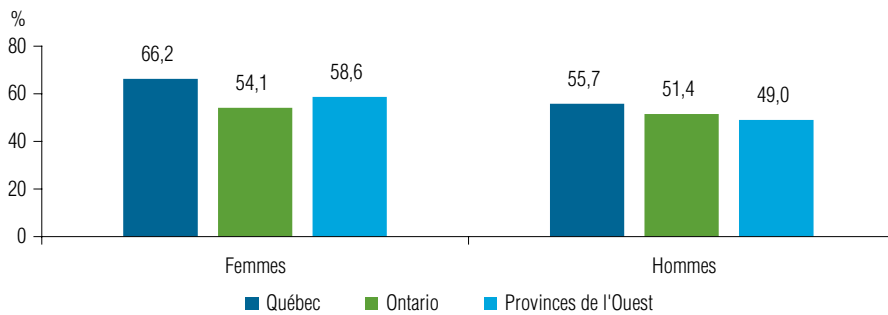
**Répartition des nouveaux retraités selon l'âge de la prise de la retraite, Québec, Ontario et provinces de l'Ouest, 2014-2018**



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 5

**Part des nouveaux retraités ayant pris leur retraite avant 65 ans selon le sexe, Québec, Ontario et provinces de l'Ouest, 2014-2018**



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

chez les employés du secteur privé et les travailleurs autonomes : environ 50 % des travailleurs et travailleuses québécois de ce regroupement ont pris leur retraite avant 65 ans, un taux qui ne se distingue pas ou très peu de celui dans les autres régions comparées.

Enfin, quand on regarde la répartition selon les industries regroupées, on constate que ce sont celles liées aux services à la population (services d'enseignement ; soins de santé et assistance sociale et administrations publiques) qui affichent les départs à la retraite les plus hâtifs, et que c'est au Québec que la proportion de personnes ayant pris leur retraite avant 65 ans est la plus élevée. Ces résultats ne sont guère surprenants, puisque ces industries sont fortement concentrées dans le secteur public. Pour ce qui est des industries liées à la finance, aux services professionnels ainsi qu'aux autres services, la situation du Québec est relativement similaire à celle des autres régions en matière d'âge de départ à la retraite. Toutefois, dans le secteur des biens, environ 60 % des travailleurs et travailleuses ont quitté le marché de l'emploi avant 65 ans au Québec, alors que la proportion est d'environ 53 % et 55 %, respectivement, en Ontario et dans les provinces de l'Ouest.



Tableau 2

**Répartition des nouveaux retraités (2014-2018) selon l'âge de prise de la retraite et certaines caractéristiques, Québec, Ontario et provinces de l'Ouest**

	Québec		Ontario		Provinces de l'Ouest <sup>1</sup>	
	< 65 ans	65 ans et +	< 65 ans	65 ans et +	< 65 ans	65 ans et +
	%					
<b>Ensemble</b>	<b>60,9</b>	<b>39,1</b>	<b>52,8</b>	<b>47,2</b>	<b>53,6</b>	<b>46,4</b>
<b>Sexe</b>						
Homme	55,7	44,3	51,4	48,6	49,0	51,0
Femme	66,2	33,8	54,1	45,9	58,6	41,4
<b>Études</b>						
Postsecondaires partielles ou moins	53,0	47,0	48,1	51,9	50,3	49,7
Postsecondaires terminées ou plus	65,5	34,5	55,4	44,6	55,6	44,4
<b>Vit avec un conjoint ou une conjointe</b>						
Personne avec conjoint(e)	63,3	36,7	55,2	44,8	56,1	43,9
Personne sans conjoint(e)	53,4	46,6	44,8	55,2	44,9	55,1
<b>Régime de travail du dernier emploi</b>						
Temps plein (30 h ou plus/semaine)	67,0	33,0	57,1	42,9	57,2	42,8
Temps partiel (< 30 h/semaine)	42,0	58,0	38,2	61,8	43,9	56,1
<b>Durée du dernier emploi occupé</b>						
Moins de 20 ans	48,8	51,2	46,2	53,8	47,9	52,1
20 ans et plus	71,3	28,7	58,5	41,5	59,5	40,5
<b>Secteur d'appartenance</b>						
Secteur public	79,9	20,1	64,1	35,9	67,4	32,6
Secteur privé/trav. autonomes	49,1	50,9	46,6	53,4	46,5	53,5
<b>Industries regroupées</b>						
Services à la population <sup>2</sup>	73,3	26,7	58,5	41,5	62,1	37,9
Finance et services professionnels <sup>3</sup>	54,1	45,9	55,0	45,0	50,3	49,7
Autres services <sup>4</sup>	45,9	54,1	44,8	55,2	44,4	55,6
Secteur des biens <sup>5</sup>	60,1	39,9	53,0	47,0	55,1	44,9

.. Ne s'applique pas.

1. Comprend le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

2. Services d'enseignement; soins de santé et assistance sociale; et administrations publiques.

3. Finance, assurances, immobilier et location; et services professionnels, scientifiques et techniques.

4. Serv. aux entreprises, serv. relatifs aux bâtiments et autres serv. de soutien; commerce; transport et entreposage; inform., culture et loisirs; hébergement et services de restauration; et autres services.

5. Agriculture; foresterie, pêche et extraction; services publics; construction; et fabrication.

Note: En raison de données manquantes, la ventilation selon les industries regroupées ne donne pas 100%.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## En résumé...

Le nombre de nouveaux retraités au Québec suit une tendance à la hausse depuis quelques années, ce qui devrait se poursuivre en raison des nombreux départs du marché du travail de la génération du baby-boom que l'on prévoit. Dans cet article, nous avons montré que les travailleurs et les travailleuses ont changé de comportement à l'égard de la retraite: ils la prennent plus tardivement qu'autrefois. Cette modification de comportement, comme on l'a vu, a

eu pour effet que le taux d'emploi chez les 55 ans et plus s'est accru au cours des 10 dernières années au Québec.

Par ailleurs, l'analyse a fait ressortir que les nouveaux retraités de la période 2014-2018 sont un peu plus scolarisés, mais qu'ils ont occupé moins longtemps leur dernier emploi que les retraités de la période 2009-2013. De plus, la prise de la retraite demeure plus hâtive au Québec qu'ailleurs au Canada, mais il convient de rappeler que l'écart s'est rétréci entre la province et les autres

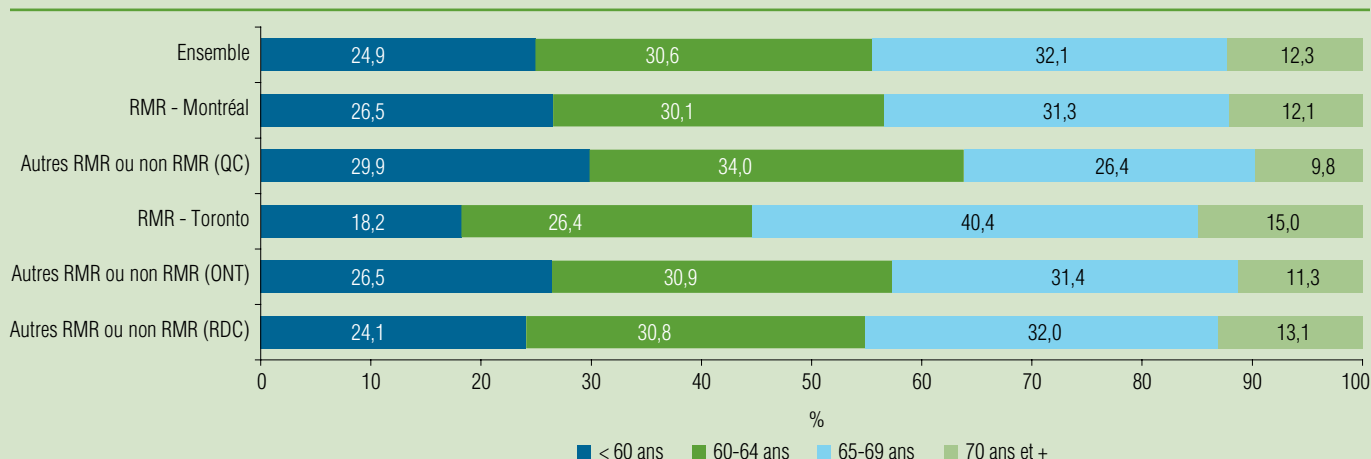
régions canadiennes à cet égard. Cette prise de la retraite plus précoce est plus particulièrement notée chez les femmes, les personnes plus scolarisées, celles ayant occupé leur dernier emploi pendant une longue période ou encore celles ayant occupé un emploi dans le secteur public ou les services à la population. Toutefois, dans le secteur privé, en particulier dans les industries des services, le Québec se distingue peu ou pas du tout de l'Ontario et des provinces de l'Ouest regroupées en ce qui a trait à l'âge de la prise de la retraite.

## L'âge de départ à la retraite : répartition des nouveaux retraités dans certains regroupements régionaux

De 2014 à 2018, on estime qu'il y a eu au Canada environ 1 197 000 personnes qui ont indiqué avoir quitté leur emploi en raison de la prise de la retraite. On compte au Québec environ le quart de ces départs. La répartition des nouveaux retraités dans certains regroupements régionaux permet de faire ressortir les faits suivants. À l'échelle canadienne, environ 45 % des nouveaux retraités avaient 65 ans ou plus. Ce taux est sensiblement le même que celui noté dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal. Il se compare aussi à celui observé en Ontario (RMR de Toronto exclue) et à celui noté dans les autres régions canadiennes. Par contre, le Québec (RMR de Montréal exclue) affiche une part de nouveaux retraités de 65 ans ou plus inférieure à la moyenne nationale, soit de l'ordre d'environ 36 %.

En comparaison, la RMR de Toronto est la région qui présente la plus forte proportion de personnes ayant quitté le marché du travail à 65 ans ou plus, soit 55 %. En ce qui concerne la part des nouveaux retraités âgés de 65 à 69 ans, celle-ci se situe à environ 40 % dans la RMR de Toronto, une proportion supérieure à celle observée dans la RMR de Montréal, où elle se chiffre à 30 %. Des taux d'environ 30 % sont également notés dans les autres RMR ou non-RMR de l'Ontario et ailleurs au Canada. Par ailleurs, au Québec, dans les RMR (RMR de Montréal exclue) et dans les non-RMR, environ 30 % des nouveaux retraités ont quitté le marché du travail avant d'avoir 60 ans. Enfin, la prise de la retraite tardive, soit à l'âge de 70 ans ou plus, est une réalité qui touche environ 10 à 15 % des nouveaux retraités.

### Répartition des nouveaux retraités entre 2014 et 2018 selon la catégorie d'âge de départ, RMR de Montréal, RMR de Toronto et autres regroupements, 2014-2018



Note : RDC : Reste du Canada.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## Les raisons invoquées pour avoir quitté son dernier emploi

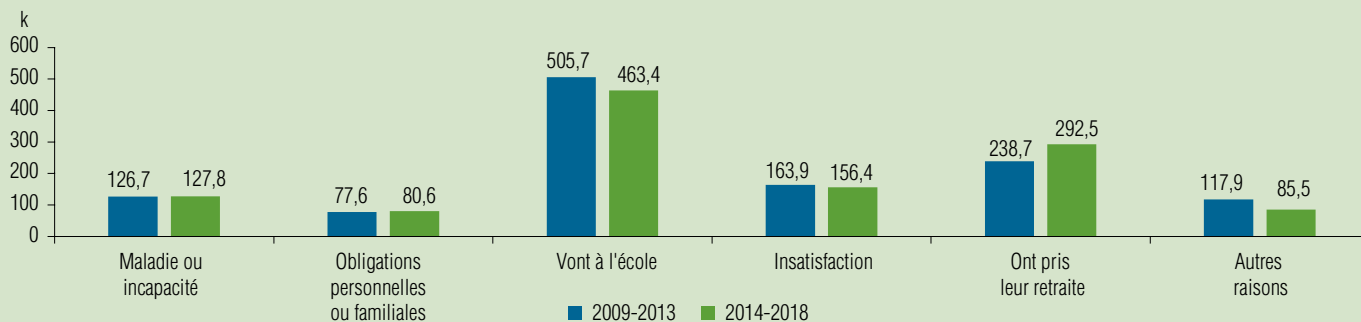
Selon les données de l'*Enquête sur la population active*, on estime qu'en moyenne, environ 245 000 personnes au Québec quittent chaque année le marché du travail pour diverses raisons. Celles-ci sont en lien avec la maladie ou l'incapacité, les obligations personnelles ou familiales, les études, l'insatisfaction, la prise de la retraite, etc.

Comme on peut le constater sur la figure ci-dessous, le retour aux études est la raison la plus fréquemment invoquée par les répondants pour avoir quitté leur emploi. Entre les années 2014-2018, environ 463 000 personnes ont indiqué s'être retirées du marché du travail pour cette raison. La deuxième raison qui est revenue le plus souvent est la prise de la retraite. Toujours durant cette période, ce sont près de 295 000 personnes qui ont déclaré avoir quitté leur emploi pour cette raison. La prise de la retraite, comme on l'a dit dans notre article, affiche une tendance à la hausse tout au long de la période 2009-2018. La troisième raison la plus souvent mentionnée est l'insatisfaction à l'égard de son emploi. Loin d'être marginale, celle-ci a été invoquée par environ 156 000 personnes durant la période 2014-2018. Suivent de près la maladie ou l'incapacité comme motif pour avoir quitté son emploi. Près de 130 000 personnes ont donné cette raison durant la période 2014-2018. Enfin, les obligations personnelles ou familiales ont conduit environ 81 000 personnes à se retirer du marché du travail.



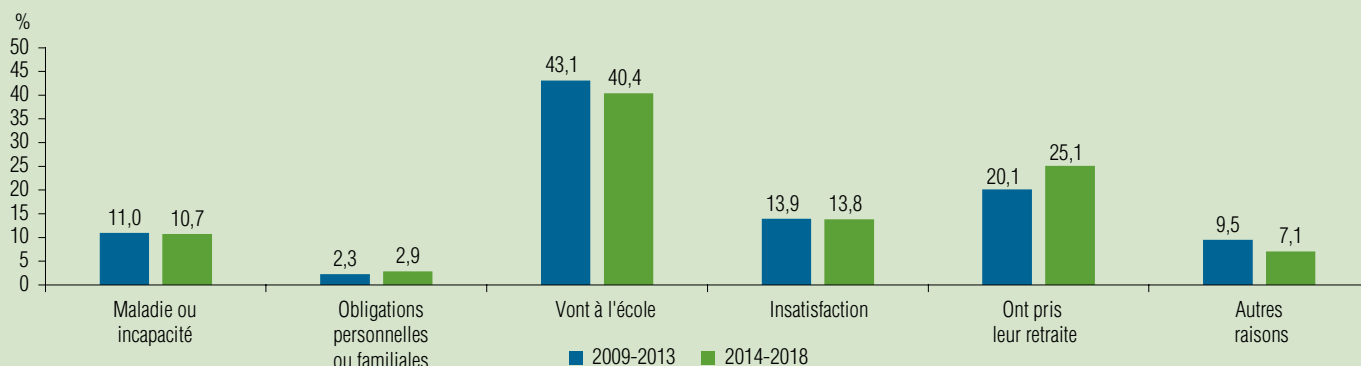
Les résultats selon le sexe vont dans le même sens, mais on constate que les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'avoir quitté leur emploi en raison d'obligations personnelles ou familiales. Durant la période 2014-2018, environ 60 à 65% des départs du marché du travail s'expliquent soit par les études, soit par la prise de la retraite. Ces départs sont en conséquence fortement associés à l'âge des personnes.

### Raisons invoquées pour avoir quitté son dernier emploi, Québec, 2009-2013 et 2014-2018



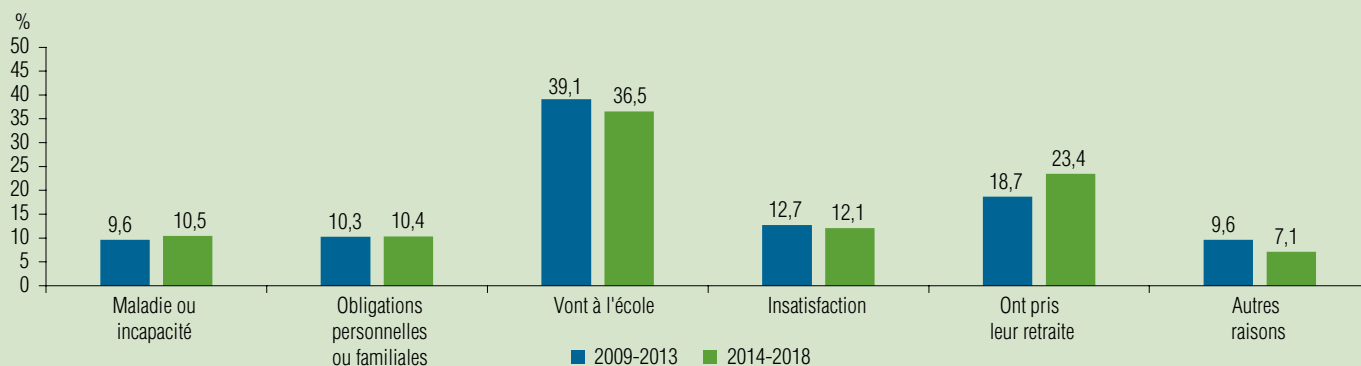
Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

### Répartition des hommes ayant quitté leur emploi selon la raison invoquée, Québec, 2009-2013 et 2014-2018



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

### Répartition des femmes ayant quitté leur emploi selon la raison invoquée, Québec, 2009-2013 et 2014-2018



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## Effet de la prise en compte des mises à pied permanentes sur la composition des nouveaux retraités

Le tableau qui suit montre l'effet de la prise en compte des mises à pied permanentes sur la composition des nouveaux retraités pour trois regroupements, dans lesquels on note des écarts appréciables. Ces regroupements sont fondés sur la durée du dernier emploi, sur le secteur d'appartenance ainsi que sur des industries regroupées. Ainsi, environ 40% des nouveaux retraités en 2009-2013 ont occupé leur dernier emploi pendant moins de 20 ans. Lorsqu'on tient compte à la fois des nouveaux retraités et des personnes âgées de 55 ans et plus mises à pied de façon permanente, la proportion grimpe à près de 65 %, ce qui correspond au niveau observé dans la population en emploi chez les 55 ans et plus. Les personnes mises à pied ont donc un profil différent de celui des nouveaux retraités en ce qui a trait à la durée du dernier emploi occupé.

Par ailleurs, la part des ex-employés du secteur public dans le nombre total de nouveaux retraités se fixe à environ 43 % : celle-ci est deux fois plus élevée que la part des 55 ans et plus en emploi dans ce secteur. Toutefois, lorsqu'on tient compte à la fois des nouveaux retraités et des mises à pied permanentes chez les 55 ans et plus, la part du secteur public glisse à environ 29 %. Les personnes mises à pied de façon permanente sont donc plus nombreuses à avoir occupé leur dernier emploi dans le secteur privé.

La surreprésentation des nouveaux retraités est également notée du côté des industries regroupées, plus précisément dans les services à la population, composés en grande partie d'industries du secteur public (soins de santé et assistance sociale ; services d'enseignement ; et administrations publiques).

Ces données nous indiquent qu'il faut interpréter avec prudence les résultats sur la composition des nouveaux retraités dans certains regroupements, étant donné le sous-dénombrement de l'EPA. Les données présentées dans le présent article sont tout de même riches d'enseignements, puisqu'elles permettent de mettre en relation différentes caractéristiques des nouveaux retraités avec leur dernière expérience sur le marché du travail.

### Répartition des nouveaux retraités et des personnes de 55 ans et plus mises à pied de façon permanente, Québec, 2009-2013

		Nouveaux retraités		Nouveaux retraités et personnes de 55 ans et plus mises à pied de façon permanente		Répartition de l'emploi chez les 55 ans et +	
			2009-2013		2009-2013		2009-2013
<b>Ensemble</b>	k		<b>238,7</b>		<b>477,6</b>		..
<b>Durée du dernier emploi occupé</b>							
Moins de 20 ans	%		38,6		64,0		63,6
20 ans et plus	%		61,4		36,0		36,4
<b>Secteur d'appartenance</b>							
Secteur public	%		42,8		29,1		20,0
Secteur privé/trav. autonomes	%		57,2		70,9		80,0
<b>Industries regroupées</b>							
Services à la population <sup>1</sup>	%		42,2		30,1		25,5
Finance et services professionnels <sup>2</sup>	%		10,0		8,4		14,0
Autres services <sup>3</sup>	%		26,4		35,2		38,2
Secteur des biens <sup>4</sup>	%		21,3		26,2		22,2

.. Ne s'applique pas.

1. Services d'enseignement ; soins de santé et assistance sociale ; et administrations publiques.

2. Finance, assurances, immobilier et location ; et services professionnels, scientifiques et techniques.

3. Serv. aux entreprises, serv. relatifs aux bâtiments et autres serv. de soutien ; commerce ; transport et entreposage ; inform., culture et loisirs ; hébergement et services de restauration ; et autres services.

4. Agriculture ; foresterie, pêche et extraction ; services publics ; construction ; et fabrication.

Note : En raison de données manquantes, la ventilation selon les industries regroupées ne donne pas 100 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

### Notice bibliographique suggérée :

CLOUTIER-VILLENEUVE, Luc (2019). « Portrait des nouveaux retraités au Québec et ailleurs au Canada de 2009 à 2018 », *Flash-info*, [En ligne], vol. 20, n° 1, avril, Institut de la statistique du Québec, p. 1-11. [[www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/bulletins/flash-info-201904.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/bulletins/flash-info-201904.pdf)].

## VIENT DE PARAÎTRE



Publication – Annuaire des statistiques du travail, volume 15

### ***Portrait des principaux indicateurs du marché et des conditions de travail, 2008-2018***

L'Annuaire québécois des statistiques du travail a pour objectif de présenter un portrait de l'état du marché du travail ainsi que des conditions de travail. La publication porte sur les principaux indicateurs du marché du travail (emploi, chômage, taux d'activité et d'emploi, population active et population en âge de travailler) ainsi que sur certains indicateurs des conditions de travail (rémunération et durée du travail). Selon les éléments analysés, diverses ventilations sont effectuées, en lien avec les caractéristiques de l'employé, de l'emploi, du milieu de travail et géographiques.



Publication – État du marché du travail au Québec

### ***Bilan de l'année 2018***

L'État du marché du travail au Québec. Bilan de l'année 2018 a pour objectif de présenter la situation du marché du travail au Québec en 2018; cette situation est également mise en perspective avec les tendances observées au cours des 10 dernières années. Cette brochure présente l'évolution de l'emploi selon diverses ventilations, notamment les caractéristiques des personnes, les secteurs d'activité, le régime de travail et le lien d'emploi. Les principaux indicateurs du marché du travail sont également analysés. Une brève analyse de la rémunération et des heures de travail y est aussi présentée. Le document fait un survol de la situation du marché du travail dans l'ensemble du Canada et les autres provinces. Il comporte aussi une section sur les régions administratives ainsi que sur la population immigrante.

Ce bulletin est réalisé par la Direction des statistiques du travail et de la rémunération.

Ont collaboré à la réalisation : Sarah Bélanger, révision linguistique  
Andrée-Ann Sénéchal, mise en page  
Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements : Julie Rabemananjara,  
Coordonnatrice des statistiques du travail  
1200, avenue McGill College, bureau 1020  
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone : 514 876-4384, poste 6217  
Télécopieur : 514 876-1767  
Courriel : [publication.dstr@stat.gouv.qc.ca](mailto:publication.dstr@stat.gouv.qc.ca)

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
2<sup>e</sup> trimestre 2019  
ISSN 1715-6394 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,  
Institut de la statistique du Québec, 2000

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation  
personnelle est interdite sans l'autorisation  
du gouvernement du Québec.  
[www.stat.gouv.qc.ca/droits\\_auteur.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm)